

**ÉTAT DE SITUATION : SÉCURITÉ INCENDIE DES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉ·E·S DE
L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL
DISCUSSION PUBLIQUE**

La Commission de la sécurité publique invite la population montréalaise à participer à une assemblée publique au cours de laquelle le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) présentera un état de situation en matière de sécurité incendie des résidences privées pour aîné·e·s (RPA) de l'agglomération de Montréal.

DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

La Commission de la sécurité publique informe les personnes intéressées que cette assemblée publique se tiendra le :

DATE ET HEURE : MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2024 À 9 H 30

Salle des Armoiries, hôtel de ville de Montréal, entrées place Vauquelin ou Gosford
275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6, salle RC-100

La séance publique est retransmise en direct à partir de la [page web](#) dédiée des commissions permanentes.

DOCUMENTATION

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible le **24 septembre 2024** à partir de cette [page web](#).

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

La présentation du SIM sera suivie d'une période de questions et commentaires du public présent dans la salle d'assemblée. Ensuite, une période sera consacrée à la lecture des questions et commentaires du public transmis par le formulaire en ligne. Enfin, l'assemblée se conclura par une période de questions et commentaires des membres de la commission.

Les personnes intéressées à transmettre une question ou un commentaire sont invitées à l'envoyer **avant** la fin de la présentation. Un formulaire en ligne sera disponible à partir du **24 septembre 2024** sur la [page web](#) du dossier. Pour les personnes qui souhaitent s'exprimer en personne, il sera possible de s'inscrire à l'avance par ce même formulaire ou sur place avant le début de la séance.

ACCESSIBILITÉ

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite et est équipée de mesures d'aide à l'audition. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Les assemblées publiques sont retransmises en direct et accessibles en [rediffusion](#).

INFORMATIONS

Pour toute autre information, consultez la page dédiée ou communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes. Toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

Pour connaître l'actualité des commissions permanentes, inscrivez-vous à l'[infolettre](#).

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et
au bureau de la présidence du conseil
275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
Télécopieur : 514 872-5655

commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)